

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **21 octobre 2025** au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé et via la plateforme Microsoft Teams. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Patricia Banville (administratrice)	☒
Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur)	☒
Monsieur Frédéric Côté (administrateur, vice-président)	☒
Madame Marie-Pier Denis (administratrice)	☒
Madame Pascale Déry (administratrice)	☒
Madame Chantal Dufort (administratrice)	☒
Madame Katia Gagnon (administratrice, membre non-votant)	☐
Monsieur Guy Giroux (administrateur)	☒
Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur)	☒
Madame Claudie Malouin (administratrice)	☐
Madame Carline Minville (administratrice)	☒
Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)	☒
Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim)	☐
Madame Josée Roussy (administratrice)	☒
Madame Josée Synnott (directrice générale)	☒

INVITÉ : Aucun

1.0 GÉNÉRAL

1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum

La réunion est ouverte sous la vice-présidence de monsieur Frédéric Côté et les membres du conseil ont accepté exceptionnellement de renoncer au délai requis à l'avis de convocation, notamment pour les documents liés au point 6.2 - Adoption du budget, permettant ainsi la tenue de la séance. Les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre

Le vice-président, monsieur Frédéric Côté, préside la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le vice-président fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2510-010

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur Félix Guay-Vachon, **ET APPUYÉE** par, madame Patricia Banville, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1.4 Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé à cette séance.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025

Puisque ce document a été rendu disponible dans les délais prescrits, le vice-président est dispensé de la lecture du procès-verbal.

CA-2510-011

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, madame Marie-Pier Denis, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal : aucun suivi

1.6 Compte-rendu du comité de vérification

Le président du comité de vérification, monsieur Félix Guay-Vachon, informe l'assemblée que les membres du comité ont tenu une séance de travail le vendredi 17 octobre dernier afin de prendre connaissance des documents du budget 2025-2026 et du processus lié à la nomination des vérificateurs internes pour les trois prochaines années. Monsieur Guay-Vachon, à titre de président du comité, fera les recommandations pour l'adoption des points traités au 6.2 de l'ordre du jour de la présente séance.

1.7 Compte-rendu du comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue, mais le vice-président du conseil d'administration, monsieur Frédéric Côté, mentionne que le comité est impliqué au processus de dotation pour le poste de la direction générale adjointe.

1.8 Compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique

Madame Pascale Déry, présidente du comité, informe les membres qu'une rencontre du comité s'est tenue le 2 octobre dernier. Les discussions ont principalement porté sur le rôle du comité ainsi que sur sa contribution à la formation des membres du conseil d'administration. À cet effet, les membres ont convenu d'élaborer un sondage visant à identifier les besoins de formation des administratrices et administrateurs du conseil.

Par ailleurs, le comité procédera prochainement à l'examen du projet d'actualisation du règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs. Les membres ont également exprimé le souhait de réintroduire la formule du sondage d'après-séance, telle qu'elle avait été mise en place sous la présidence de monsieur Yves Galipeau, alors à la tête du comité de gouvernance et d'éthique. Enfin, le comité entend soutenir les administratrices et administrateurs afin d'assurer la participation de tous à la formation obligatoire offerte par l'ENAP.

1.9 Période de questions du public

Aucune question du public

2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Projet des élèves ambassadeurs

Madame Josée Synnott, directrice générale, informe les membres du conseil du déploiement du projet Ambassadeurs élèves, une initiative visant à valoriser l'engagement, la participation et le leadership des élèves au sein

des établissements du Centre de services scolaire. Ce projet permettra de rassembler des élèves représentant différentes écoles afin de leur offrir un espace d'expression, de consultation et de participation aux orientations éducatives et communautaires du centre de services scolaire. Madame Synnott mentionne que la première rencontre a été tenue le 2 octobre dernier et elle invite Justine Lacasse, élève membre du groupe des ambassadeurs à dresser un résumé de cette toute première assemblée.

- Compte rendu de l'élève Justine Lacasse de l'école C.-E.-Pouliot

L'élève Justine Lacasse, membre du groupe des Ambassadeurs et élève à l'école C.-E.-Pouliot, présente un compte rendu détaillé de la première rencontre du groupe. Elle souligne la richesse des discussions tenues entre les jeunes participants, notamment sur des thèmes d'actualité tels que l'écologie, la protection de l'environnement, le rôle essentiel des enseignantes et enseignants dans la vie scolaire, ainsi que la question de l'interdiction des téléphones cellulaires à l'école. Sa présentation, empreinte de maturité et d'engagement, est suivie d'une période d'échanges enrichissante avec les membres du conseil, qui saluent la qualité de la réflexion des élèves et l'importance de leur contribution à la vie éducative du centre de services scolaire.

2.2 Entente pour l'opération d'un service régional en formation professionnelle

CONSIDÉRANT QUE les centres de services scolaires des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi que la Commission scolaire Eastern Shores valorisent la collaboration entre eux;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de cette collaboration, ils ont mis sur pied le Service régional en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du Service régional en formation professionnelle consiste essentiellement à :

- optimiser et diversifier l'offre régionale;
- cultiver la collaboration entre les partenaires scolaires régionaux comme moteur des actions réalisées dans chacun des milieux;
- promouvoir et maximiser les stratégies et les efforts de recrutement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure une entente afin, notamment, de préciser les modalités d'opération du Service régional en formation professionnelle et de prévoir les responsabilités de chacun des partenaires à cet égard;

CONSIDÉRANT QUE ces responsabilités comprennent des engagements financiers pendant la durée de l'entente et après celle-ci, le cas échéant;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente à cet effet a été élaboré et a fait l'objet d'un consensus au sein du comité régional des directeurs généraux du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE ce projet prévoit que l'entente est d'une durée de deux ans, renouvelable;

CA-2510-012

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, madame Marie-Pier Denis, **ET APPUYÉE** par, madame Josée Roussy, il est résolu :

- que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs soit partie prenante à l'Entente pour l'opération d'un Service régional en formation professionnelle;

- d'autoriser la directrice générale, madame Josée Synnott, à signer l'entente ainsi que tous les documents y afférents pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

4.0 SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

Aucun point

5.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

6.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

6.1 *Nomination des auditeurs indépendants pour une période de 3 ans (années scolaires 2024-2025 à 2026-2027)*

ATTENDU QUE l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'administration d'un centre de services scolaire doit désigner la firme chargée de la vérification des états financiers du centre;

ATTENDU QUE le comité de vérification a la responsabilité de formuler une recommandation au conseil d'administration relativement au choix de la firme de vérificateurs externes;

ATTENDU QUE le mandat de vérification confié à la firme actuelle, sélectionnée à la suite d'un appel d'offres sur invitation tenu en décembre 2021, couvrait les exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, et est maintenant arrivé à échéance;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à sa politique de gestion contractuelle, a procédé à un appel d'offres public par l'entremise du **Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)** afin de sélectionner la firme responsable de la vérification externe des états financiers pour les trois prochains exercices;

ATTENDU QUE le cahier des charges révisé, incluant les conditions de soumission et le bordereau de prix pour les exercices 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027, a été examiné et approuvé par le comité de vérification;

ATTENDU QUE, à la suite de l'analyse des soumissions reçues, le comité de vérification a formulé une recommandation au conseil d'administration quant au choix de la firme répondant le mieux aux critères d'évaluation;

CA-2510-013

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, monsieur Guy Giroux, **ET APPUYÉE** par, madame Carline Minville, **IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER la recommandation du comité de vérification et de désigner la firme MNP à titre de vérificateur externe du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour les exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027;

D'AUTORISER la direction générale à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tous les documents requis pour la mise en œuvre du présent mandat conformément aux conditions prévues au cahier des charges et à la soumission déposée par la firme retenue.

6.2 Adoption du budget 2025-2026

ATTENDU l'avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de la séance du conseil d'administration à laquelle le budget sera examiné, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), paru le 7 octobre 2025 sur le site Internet du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;

ATTENDU QUE, conformément aux articles 278 et 279 de la Loi sur l'instruction publique, le centre de services scolaire doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026, au plus tard le 30 octobre 2025;

ATTENDU QUE le budget 2025-2026 prévoit des revenus totaux de 95 601 628 \$ et des dépenses totales de 95 601 628 \$, assurant ainsi l'équilibre budgétaire conformément aux exigences ministérielles;

ATTENDU QUE ce budget tient compte des règles budgétaires en vigueur pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027, incluant le déploiement des mesures du budget 2025-2026 et les orientations gouvernementales en matière d'optimisation et d'investissement;

ATTENDU QUE le comité de vérification, lors de sa rencontre tenue le 17 octobre 2025, a examiné ledit budget et recommande au conseil d'administration son adoption;

CA-2510-014

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, madame Carline Minville, il est résolu :

- d'adopter le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026, prévoyant des revenus totaux de 95 601 628 \$ et des dépenses totales de 95 601 628 \$;
- de confirmer que ce budget respecte les exigences de la Loi sur l'instruction publique et des règles budgétaires ministérielles en vigueur;
- de transmettre le budget adopté au ministre de l'Éducation du Québec, conformément aux délais prescrits.

Le président du comité de vérification et membre du conseil d'administration, monsieur Félix Guay-Vachon, tient à souligner l'excellent travail accompli par l'ensemble des membres de l'équipe du Service des ressources financières du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Il met en lumière le professionnalisme, la rigueur et le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long du processus de préparation budgétaire. Il rappelle que l'élaboration d'un budget constitue un exercice exigeant, mobilisant de nombreuses ressources et requérant une coordination étroite entre plusieurs services. Le président remercie chaleureusement l'équipe pour son engagement et sa contribution essentielle à la saine gestion financière du centre de services scolaire.

7.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

8.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

9.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

10.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections

ATTENDU QUE madame Julie Pariseau a terminé son mandat à la présidence du conseil d'administration du CSSCC à l'occasion de la séance du 2 septembre 2025;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3), les membres du conseil d'administration doivent, parmi eux, nommer une présidence;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE** par, madame Patricia Banville, il est résolu de procéder, lors de la présente séance, à la nomination de la présidence du conseil et de nommer madame Josée Synnott à titre de présidente d'élection pour superviser le processus de mise en candidature et, s'il y a lieu, la tenue du vote et de nommer monsieur Yves Marcotte à titre de secrétaire d'élection pour assister le président d'élection.

Ouverture des mises en candidature par le président d'élection.

10.2 Nomination d'une présidence au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

ATTENDU QUE la présidente d'élection a procédé à l'appel de candidatures pour la présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;

ATTENDU QUE les personnes suivantes ont été proposées, dans l'ordre suivant : monsieur Frédéric Côté, madame Marie-Pier Denis et madame Chantal Dufort;

ATTENDU QUE les trois personnes proposées ont décliné leur nomination;

EN CONSÉQUENCE, le poste de la présidence du conseil d'administration n'a pu être comblé et demeure vacant.

11.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

11.2 Nouvelles et correspondance de la présidence

Aucune correspondance pour ce point

11.3 Nouvelles et correspondance de la direction générale

La directrice générale, madame Josée Synnott, tient à souligner la Semaine des directions et directions adjointes d'établissement. Elle exprime sa reconnaissance envers ces gestionnaires qui, animés par une véritable passion pour l'éducation, accomplissent chaque jour un travail remarquable au service des élèves, du personnel et des communautés scolaires. Elle remercie sincèrement l'ensemble des directions et directions adjointes pour leur dévouement, leur engagement et leur précieuse contribution à la mission éducative du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

CA-2510-015

La direction générale demande que l'assemblée siège à huis clos, il est 19 h 40.

Retour en séance tenante, il est 19 h 55.

11.4 Nouvelle du comité de parents

Madame Chantal Dufort informe l'assemblée que la première rencontre de l'année 2025-2026 du comité de parents aura lieu le mardi 28 octobre à 18 h 30.

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

13.0 MOTION DE FÉLICITATIONS

ATTENDU QUE la Semaine des directions et directions adjointes d'établissement souligne l'engagement, le leadership et la contribution exceptionnelle des gestionnaires scolaires à la réussite éducative des élèves;

ATTENDU QUE les directions et directions adjointes d'écoles du Centre de services scolaire des Chic-Chocs exercent leurs fonctions avec professionnalisme, bienveillance et un profond souci du développement des milieux d'apprentissage;

ATTENDU QUE leur travail quotidien, souvent réalisé dans des contextes complexes et exigeants, contribue directement à la qualité du climat scolaire, à la mobilisation des équipes-écoles et à la mise en œuvre de la mission éducative du Centre de services scolaire;

ATTENDU QUE leur leadership inspire l'ensemble du personnel et soutient la réussite, le bien-être et la persévérance des élèves;

CA-2510-016

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE** par, monsieur Frédéric Côté, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs adresse une motion de félicitations, d'appui et d'appréciation à l'ensemble des directions et directions adjointes d'écoles du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, pour leur engagement soutenu et leur contribution remarquable à la vitalité et à la réussite du réseau scolaire.

14. FIN DE LA RENCONTRE

14.1 Levée de la rencontre

CA-2510-017

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, monsieur Frédéric Côté, **ET APPUYÉE** par, madame Josée Roussy, il est résolu de lever la séance.

Il est 20 h 05.

Frédéric Côté
Vice-président de la rencontre

Yves Marcotte
Secrétaire général